

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/15/2017041030/justel>

Dossier numéro : 2017-12-15/24

Titre

15 DECEMBRE 2017. - Arrêté du Gouvernement flamand établissant la liste des formations de bachelor et de master et des orientations diplômantes au sein d'une formation de master comportant un titre supplémentaire

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-01-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 31-01-2018 page : 7244

Entrée en vigueur : 01-10-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2018-12-07/39, art. 2, 002; En vigueur : 01-10-2018>